

CHRISTMAS PARTY IN CLEVELAND

We would like to thank the families and residents who came during the Christmas Party that took place on December 11th at Lussier Belgians Farm.

It was a very nice afternoon with great activities offered for all.



Thank you to Ferme Lussier Belgians (Mrs Jenny Henchoz & Mr Denis Lussier) for their warm welcome!

We plan to repeat the activity in December 2023 at the same location, at Ferme Lussier Belgians.

SKATING RINK

For a second consecutive year, we are pleased to have had the possibility to make available to the general public a 100' x 50' exterior skating rink and we are happy that the public took advantage of it.

We wish to thank Mr. Maxime Carrier, Mr. Simon Arel and Mr. Étienne Bouchard, because without their help, this activity would not have been possible.



RENOVATION OF THE MAIN FACADE OF THE CITY HALL

In the coming weeks, there will be action at the City Hall, as we will be repairing the facade of the municipal office.

Indeed, the municipality is eligible for a grant from the Quebec government to renovate part of its municipal buildings. There will be an updated look for our City Hall as a result of this financial assistance.



Cleveland avril 2023

FÊTE DES NOUVEAU-NÉS 2022

10 nouveau-nés dans la municipalité du Canton de Cleveland!

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX PARENTS !!

Dans le cadre de la Fête des nouveau-nés 2022, la municipalité a remis aux parents un chèque de 100\$, des rabais pour des activités dans la région et autres cadeaux d'artisans locaux.



La municipalité souhaite la bienvenue à :

Jackson	(fils d'Émilie Lauzier et Alex Crook);
Maélie	(fille de Valérie Audet & Miguel Laramée-Bouchard);
Noalie	(fille de Maude Lamarra et Christophe Larochelle);
Mason	(fils d'Amanda Mason et Marc-Olivier Pinard);
Médéric & Mathéo	(fils de Jessica Badeau et Mathieu Robitaille);
Simone	(fille de Patricia Desrosiers et Maxime Fillion);
Maysen	(fils de Kelly Cameron et Jonathan St-Laurent);
Arloh	(fille de Kimberly-Ann Jacobs et Hannah Taylor);
Robin	(fils d'Alexane Rivard et David Fortier);

Municipalité du Canton de Cleveland



292, chemin de la Rivière
Canton de Cleveland, Qc, J0B 2H0
Tél. : 819 826-3546
Fax : 819 826-2827
Suivez-nous sur Facebook



ABRIS TEMPORAIRES « TEMPO » - 15 avril 2023

Petit rappel, comme chaque année, certains ont procédé à l'installation d'un abri temporaire communément appelé « Tempo », mais ce type d'installation est régie par le Règlement de zonage de la Municipalité.



Le Règlement stipule que ce type d'abri peut être installé entre le 15 octobre et le 15 avril et qu'en dehors de cette période tout abri temporaire, incluant son ossature, doit être enlevé. Merci de votre collaboration!

PARADE DE LA SAINT-PATRICK - 19 mars

Le 19 mars dernier avait lieu la célèbre Parade de la Saint-Patrick.

C'est près de 6 000 personnes qui se sont déplacées dans les rues de Richmond pour voir cette célèbre Parade.



LA SEMAINE D'ACTION BÉNÉVOLE 2023 - DU 16 AU 22 AVRIL

La municipalité souhaite souligner la semaine de l'action bénévole qui aura lieu du 16 au 22 avril 2023 en remerciant chaleureusement les bénévoles de la région.

Merci de votre dévouement et de votre engagement dans la Communauté.



PERMIT REQUESTS



With the arrival of summer, we would like to remind you of the importance of submitting your permit applications at least 30 days before the start of the work, so that the inspector can have all the necessary documents and information to issue the permit.

Permit applications and checklists of the necessary documents are available on the website or at the municipal office. Simply forward your application by email to urbanisme@cleveland.ca or you can bring your documents directly to the office to the attention of the person responsible for issuing permits, Mr. Alexandre Thibault.

TREE AND COMPOST DAY – MAY 20, 2023



The municipality will hold its traditional **Tree and Compost Day** on **Saturday, May 20** from **9 a.m. to noon** (or while quantities last) in the parking lot of the municipal office at 292, chemin de la Rivière.



You will have the opportunity to receive some varied tree species (coniferous and deciduous) for **FREE!**

It will also be possible to collect compost, so bring your shovel, bins, or bags.



PLEASE COME AND PARTICIPATE!

* The trees are donated free of charge by the Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs through the Association forestière du sud du Québec (AFSQ).

ROADS STATUS

It's the thaw period and our roads are suffering!! We know that spring is very hard on our country roads and we are aware of the work to be done. Our employees are already busy repairing and plugging holes. However, it will be necessary to wait until later in the coming weeks to proceed with the proper leveling of the roads.

In the meantime, we urge patience and caution during this time of transition.

Thank you for your understanding!

REGULATIONS ON THE CONDITIONS APPLICABLE TO THE KEEPING OF HENS IN NON-AGRICULTURAL AREAS (IN URBAN AREAS)

Since September, following the adoption of Regulation No. 589, the keeping of hens in urban areas is now allowed subject to compliance with conditions, here are some of them:

- At all times, one cannot keep less than 2 hens or more than 4 hens per chicken coop.
- No chicks or hens under 20 weeks of age are allowed and **keeping a rooster is strictly prohibited.**
- It is forbidden to leave the hens free on your property.
- The hens must be kept permanently inside a chicken coop for this purpose, the layout of the chicken coop or pen must allow the hens to find shade in hot periods and a source of heat in cold periods. (dimensions to be respected according to the regulation)
- The sale of products - eggs, meat, manure or other products from hens is prohibited.
- No smell related to the keeping of hens should be noticeable outside the boundaries of the land where they are kept.
- Anyone wishing to keep hens must first obtain a certificate of authorization from the municipal inspector.
- Anyone wishing to build, modify or enlarge a chicken coop or pen must first obtain a permit from the municipal inspector.

Several other conditions concerning the keeping of hens in non-agricultural areas must also be respected, we invite you to consult the by-law, either in person at the municipal office or on the municipality's website in the tab: *Urbanisme et permis / Règlements en urbanisme.*



REGULATIONS CONCERNING THE RATES APPLICABLE TO THE KEEPING OF HENS IN NON-AGRICULTURAL AREAS (IN URBAN AREAS)

Since September, the council members have passed a by-law regarding the rates applicable for keeping hens in urban areas.

Regulation No. 588 amends Regulation No. 451, entitled Regulations on permits and certificates in Chapter 6.

CHAPTER 6 - COSTS OF PERMITS AND CERTIFICATES is amended by adding the following provisions :

Construction of an urban chicken coop (in non-agricultural area)	\$ 25
Keeping hens in urban areas	Free

LES BACS (RECYCLAGE, ORDURE ET COM-POST)

RAPPEL IMPORTANT !!

Nous demandons votre collaboration afin de rendre le travail des transporteurs sécuritaire et afin d'allonger la durée de vie de vos bacs !

Voici quelques petits rappels :

- * Placez vos bacs en bordure des routes, mais dans votre entrée de cour.
- * Évitez de les placer sur l'asphalte ou sur les aires de roulement.



Les camions de collecte possèdent des bras télescopiques - ils ont donc accès à vos bacs sans problème.

IMPORTANT votre bac doit être en bordure de chemin avant **7h00 a.m.** le jour de la collecte.

Vous n'avez pas reçu le calendrier des collectes 2023 ?!

Venez nous voir au bureau municipal pour une copie papier, sinon rendez-vous sur le site internet de la municipalité (section: *Citoyens / Calendriers / Calendrier des collectes*)



COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES - BAC BRUN

Lundi le 3 avril 2023 est la date de retour sur une base hebdomadaire de la collecte des matières organiques avec le bac brun.

CONTREMAÎTRE DE VOIRIE

C'est avec grand plaisir que nous accueillons monsieur **Maxime Carrier** dans notre équipe. Comptant plus de 6 années d'expérience dans le monde municipal (travaux publics, parcs et immeubles), nous sommes d'avis que son expérience sera un atout majeur pour la municipalité du Canton de Cleveland. Nous souhaitons donc la bienvenue à Maxime au sein de l'équipe des employés municipaux.



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - CCU

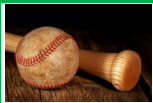
La municipalité est à la recherche d'une personne pour siéger à titre de représentant de la population au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Ce comité a pour objectif d'aviser le conseil municipal sur des sujets relatifs à l'urbanisme, notamment lors des demandes de dérogations mineures et demandes de modification de zonage.

Le comité est formé de 3 personnes choisies parmi les résidents et 3 membres du conseil municipal. Le mandat est d'une durée de 2 ans et l'implication nécessite habituellement 4 à 6 rencontres annuellement.

Toute personne intéressée doit transmettre un courriel à l'adresse suivante :

info@cleveland.ca



TERRAIN DE BALLE - PARC LAMOUREUX

Avis aux intéressés qui veulent jouer à la balle ou utiliser le terrain pour des tournois ou des activités familiales, svp contacter Francesca au 819 826-3546. Par ailleurs, sachez que nous avons procédé à la rénovation complète des toilettes dans la cantine pendant la période hivernale dans le but d'offrir des installations de meilleure qualité.

PONCEAUX

À qui appartient ce ponceau ?

Qui doit le réparer ?

Qui doit l'entretenir ?

L'achat, l'installation, l'entretien et le remplacement d'un ponceau, la construction de l'entrée privée et le maintien des ouvrages nécessaires pour entrer et sortir de votre propriété tout en assurant le libre écoulement des eaux du chemin sont la responsabilité du propriétaire concerné.

Le retrait, l'ajout, l'élargissement ou le remplacement d'un ponceau nécessite l'émission d'un certificat d'autorisation des travaux qui est émis par le contremaître de la voirie.

Il est fortement recommandé l'utilisation d'un ponceau d'une grandeur minimum de 18 pouces, mais sous certaines conditions un ponceau plus petit ou plus gros peut être autorisé.

Le certificat d'autorisation des travaux doit être obtenu auprès de M. Maxime Carrier, soit par courriel : voirie@cleveland.ca ou par téléphone : 819 826-3546 # 113



SHOPS, BUSINESSES AND SERVICES

We would like to add the section " Cleveland Business directory" to our website and to do so we need your help.

DO YOU OWN A BUSINESS IN THE TOWNSHIP OF CLEVELAND OR YOU LIVE IN THE TOWNSHIP AND HAVE A BUSINESS IN THE AREA?

Send us your contact information and logo to the following address:

info@cleveland.ca

OPENING OF THE REGIONAL ECO CENTRE - SEASON 2023

The Val-Saint-François regional Eco centre will be **open from Wednesday to Saturday starting April 26 until November 25, 2023.** All the citizens of the MRC can go and enjoy the services offered free of charge. Those materials accepted free of charge and those subject to a fee are posted on the MRC website: www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/

BIG GARBAGE PICKUP - MAY 11, 2023



For 2023, the municipality will carry out 2 collections of large waste for its residents.

The first collection will be held on May 11, 2023 and the second will take place on September 14, 2023.

During these collections, you will be able to dispose of your large cluttered waste. No registration is required, just drop off your materials at the road the day before collection with garbage bin.

Accepted materials:

Stoves, washers, dryers, dishwashers;
Mattresses, box springs, furniture;
Bathtubs, sinks toilets, doors, windows;
Carpets, supple floor coverings;
Swings, bicycles.

ALL IN REASONABLE QUANTITIES

Refused materials:

Refrigerators and freezers;
Recyclable materials (cardboard);
Electronic items (televisions, computers, etc.);
Construction materials (gypse, cement);
Tires.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - CCU

The municipality is looking for an individual to sit as a public representative on the Comité consultative d'urbanisme (CCU).

The purpose of this committee is to advise the municipal council on matters relating to urban planning, particularly with regards to applications for minor variances and applications for zoning changes.

The committee is made up of 3 persons chosen from among the residents and 3 members of the municipal council. The mandate is for a period of 2 years and usually requires 4 to 6 meetings annually.

Anyone interested should send an email to the following address: info@cleveland.ca



BASEBALL FIELD - LAMOUREUX PARK

Notice to interested parties who want to play baseball or use the field for tournaments or family activities, please contact Francesca at 819 826-3546. In addition, we have completely renovated the toilets in the canteen over the winter so that we can provide you with better facilities.

CULVERTS

Who owns this culvert?

Who should fix it ?

Who should maintain it ?

The purchase, installation, maintenance and replacement of a culvert, the construction of the private entrance and the maintenance of the necessary works to enter and leave your property while ensuring the free flow of water from the road are the responsibility of the owner concerned.

The removal, addition, widening or replacement of a culvert requires the issuance of a certificate of authorization for the work from the foreman of public works.

It is strongly recommended to use a culvert with a minimum size of 18 inches, but under certain conditions a smaller or larger culvert may be authorized.

The certificate of authorization for the work must be obtained from Mr. Maxime Carrier, either by email : voirie@cleveland.ca or by phone : 819 826-3546 # 113



COMMERCES, ENTREPRISES, SERVICES

Nous aimerions ajouter la section « Répertoire des entreprises dans Cleveland » à notre site internet et pour ce faire nous avons besoin de votre aide.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE ENTREPRISE DANS LE CANTON DE CLEVELAND OÙ VOUS HABITEZ DANS LE CANTON ET VOUS AVEZ UN COMMERCE DANS LA RÉGION ?

Faites-nous parvenir vos coordonnées et votre logo à l'adresse suivante:

info@cleveland.ca

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE RÉGIONALE - SAISON 2023

L'écocentre régional du Val-Saint-François sera **ouvert du mercredi au samedi à partir du 26 avril jusqu'au 25 novembre 2023**. L'ensemble des citoyens du territoire peuvent y aller et bénéficier des services offerts gratuitement. Les matières acceptées gratuitement et celles moyennant un tarif sont affichées sur le site internet de la MRC : www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/

COLLECTE DE GROS REBUTS - 11 mai 2023



Pour 2023, la municipalité procèdera à 2 collectes de gros rebuts pour ses résidents.

La première collecte se tiendra le 11 mai 2023 et la deuxième aura lieu le 14 septembre 2023.

Lors de ces collectes, il vous sera possible de vous départir de vos gros rebuts encombrants. Aucune inscription n'est requise, il suffit de déposer vos matières en bordure de rue / chemin la veille de la collecte avec les déchets réguliers.

Matières acceptées :

Cuisinières, laveuses, sècheuses, lave-vaisselles;

Matelas, sommiers, meubles;

Bains, lavabos, toilettes, portes, fenêtres;

Tapis, couvre-plancher souple;

Balançoires, bicyclettes.

LE TOUT EN QUANTITÉS RAISONNABLES

Matières refusées :

Réfrigérateurs et congélateurs;

Matières recyclables (carton);

Appareils électroniques (télévisions, ordinateurs, etc.);

Rebuts de construction (gypse, béton, etc.);

Pneus.

RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES CONDITIONS APPLICABLES À LA GARDE DE POULES DANS LES ZONES NON AGRICOLES (EN MILIEU URBAIN)

Depuis septembre, suite à l'adoption du règlement No 589, la garde de poules en milieu urbain est maintenant permise sous réserve de respecter des conditions, en voici quelques-unes :

- En tout temps, il ne peut être gardé moins de 2 poules et plus de 4 poules par immeuble.
- Aucun poussin ou poule de moins de 20 semaines n'est permis et **la garde de coq est spécifiquement prohibée.**
- Il est interdit de laisser les poules en liberté sur le terrain.
- La garde de poule doit se faire en permanence à l'intérieur d'un bâtiment à cet effet, l'aménagement du poulailler ou de l'enclos doit permettre aux poules de trouver de l'ombre en période chaude et une source de chaleur en période froide. (dimensions à respecter selon le règlement)
- La vente de produit - oeufs, viande, fumier ou autre produit provenant des poules est prohibée.
- Aucune odeur liée à la garde de poules ne doit être perceptible à l'extérieur des limites du terrain où elles sont gardées.
- Toute personne désirant obtenir la garde de poules doit préalablement se procurer un certificat d'autorisation auprès de l'inspecteur en bâtiment de la municipalité.
- Toute personne désirant construire, modifier ou agrandir un poulailler ou un enclos doit préalablement se procurer un permis auprès de l'inspecteur en bâtiment.

Plusieurs autres dispositions et conditions concernant la garde de poules dans les zones non agricoles doivent aussi être respectées, nous vous invitons à consulter le règlement, soit en personne au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité dans l'onglet : *Urbanisme et permis / Règlements en urbanisme.*



RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES TARIFS APPLICABLES À LA GARDE DE POULES DANS LES ZONES NON AGRICOLES (EN MILIEU URBAIN)

Depuis septembre, les membres du conseil ont adopté un règlement concernant les tarifs applicables à la garde de poules en milieu urbain.

Le règlement No 588 vient modifier le règlement numéro 451, intitulé *règlement sur les permis et certificats* au chapitre 6.

Le **CHAPITRE 6 - COÛTS DES PERMIS ET CERTIFICATS** est modifié par l'ajout des dispositions suivantes :

Construction d'un poulailler urbain (zone non agricole)	25 \$
Garde de poules en milieu urbain	Gratuit

BINS (RECYCLING, GARBAGE AND COM-POST)

IMPORTANT REMINDER !!

We ask for your collaboration to make the work of carriers safe and to extend the life of your bins!

Here are some reminders:

- * Place your bins on the roadside, but in your driveway.
- * Avoid placing them on asphalt or on road surfaces.

Collection trucks have telescopic arms - so they have access to your bins without any problem.

IMPORTANT your bin must be at the roadside before **7:00 a.m.** on the day of collection.

You have not received the 2023 collection calendar ?!

Come and see us at the municipal office for a copy, or if you rather you may go to the municipality's website for a copy (section: *Citoyens / Calendriers / Calendrier des collectes*)



ORGANIC WASTE COLLECTION - BROWN BIN



Monday, April 3, 2023 is the date for the return on a weekly basis of organic waste collection with the brown bin.

FOREMAN OF PUBLIC WORK

It is with great pleasure that we welcome Maxime Carrier to our team. After 6 years with the City of Richmond in the Public Works, Parks and Buildings Department, we believe that his experience will be a major asset to the municipality.

We welcome Maxime to the team.



“TEMPO” TEMPORARY SHELTERS - April 15, 2023

A little reminder, as every year, some have installed a temporary shelter commonly called “Tempo”, but this type of installation is governed by the Municipality’s zoning By-law.

The By-law stipulates that this type of shelter may be installed between October 15 and April 15 and that outside this period any temporary shelter, including its frame, must be removed. Thank you for your cooperation!



ST. PATRICK’S DAY PARADE - MARCH 19

On March 19, the famous St. Patrick’s Day parade took place.

Nearly 6,000 people made it to the streets of Richmond to see this famous parade.



NATIONAL VOLUNTEER WEEK - APRIL 16 - 22, 2023

The municipality wishes to highlight National Volunteer Week, which will take place from April 16 to 22, 2023, by warmly thanking the volunteers of the region.

Thank you for your dedication and commitment to the community



DEMANDES DE PERMIS

Avec l’arrivée de la période estivale, nous désirons vous rappeler l’importance de déposer vos demandes de permis au moins 30 jours avant le début des travaux afin que l’inspecteur puisse avoir en main tous les documents et informations nécessaires pour l’émission du permis.

Les demandes de permis et les aide-mémoires des documents nécessaires sont disponibles sur le site web ou au bureau municipal. Vous n’avez qu’à faire suivre votre demande par courriel à urbanisme@cleveland.ca ou vous pouvez apporter vos documents directement au bureau à l’attention du responsable de l’émission des permis, M. Alexandre Thibault.

JOURNÉE DE L’ARBRE ET COMPOST - 20 MAI

2023



La municipalité tiendra sa traditionnelle **Journée de l’arbre et compost** le **samedi 20 mai** prochain à partir de 9h jusqu’à midi (ou jusqu’à épuisement) dans le stationnement du bureau municipal au 292, chemin de la Rivière.



Vous aurez la possibilité de recevoir quelques espèces d’arbres variées (conifères et feuillus) **GRATUITEMENT!**

Il sera aussi possible de récupérer du compost, donc apporter votre pelle, vos bacs ou vos sacs.



PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE!

*Les arbres sont gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs par l’entremise de l’Association forestière du sud du Québec (AFSQ).

ÉTAT DES CHEMINS

C’est la période de dégel et nos routes en souffrent!! Nous savons que le printemps est très dur sur nos chemins de campagne et nous sommes conscients des travaux à faire. Nos employés s’affairent déjà à réparer et à boucher des trous. Il faudra cependant attendre plus tard au courant des semaines à venir afin de procéder au nivelage en bonne et due forme des chemins.

En attendant, nous vous invitons à la patience et à la prudence en cette période de transition.

Merci de votre compréhension !

FÊTE DE NOËL À CLEVELAND - RETOUR

Nous désirons remercier les familles et résidents qui sont venus lors de la Fête de Noël qui a eu lieu le 11 décembre dernier à la Ferme Lussier Belgians.

Ce fut une très belle après-midi avec de belles activités offertes pour tous.



Merci à la Ferme Lussier Belgians (Mme Jenny Henchoz & M. Denis Lussier) pour leur accueil chaleureux!

Nous planifions refaire l'activité en décembre 2023 au même endroit, soit à la Ferme Lussier Belgians.



PATINOIRE

Pour une deuxième année consécutive nous sommes heureux d'avoir eu la possibilité de rendre accessible au grand public une patinoire extérieure de 100' x 50' et nous sommes contents que le public ait été au rendez-vous!

Nous aimerions remercier M. Maxime Carrier, M. Simon Arel et M. Étienne Bouchard, car sans eux il n'aurait pas été possible d'offrir cette belle activité!

RÉFECTION DE LA FAÇADE PRINCIPALE DE L'HÔTEL DE VILLE



Dans les prochaines semaines, il y aura de l'action à l'Hôtel de Ville, car nous procéderons à des travaux de réfection de la façade du bureau municipal.

En effet, la municipalité profite d'une subvention du gouvernement du Québec pour rénover une partie de ses bâtiments municipaux. Cette aide financière nous permettra donc de refaire une beauté à notre Hôtel de Ville.



Cleveland April 2023

NEWBORN CELEBRATION DAY 2022

10 newborns in the municipality of Canton de Cleveland!

CONGRATULATIONS TO THE NEW PARENTS !!

As part of the 2022 Newborn celebration, the municipality presented the parents a cheque for \$100, rebates for activities in the region and other gifts from local artisans.



The municipality is proud to welcome :

Jackson	(son of Émilie Lauzier et Alex Crook);
Maélie	(daughter of Valérie Audet & Miguel Laramée-Bouchard);
Noalie	(daughter of Maude Lamarra et Christophe Larochelle);
Mason	(son of Amanda Mason et Marc-Olivier Pinard);
Médéric & Mathéo	(sons of Jessica Badeau et Mathieu Robitaille);
Simone	(daughter of Patricia Desrosiers et Maxime Fillion);
Maysen	(son of Kelly Cameron et Jonathan St-Laurent);
Arloh	(daughter of Kimberly-Ann Jacobs et Hannah Taylor);
Robin	(son of Alexane Rivard et David Fortier);

Municipalité du Canton de Cleveland

292, chemin de la Rivière
Canton de Cleveland, Qc, J0B 2H0
Tél. : 819 826-3546
Fax : 819 826-2827
Follow us on Facebook

